

CHAPITRE I

LES ORIGINES

- I. — LOINTAINES ORIGINES — COLONIE ROMAINE
TOMBES PRIMITIVES
- II. — ORIGINES DE LA PAROISSE — LES MOINES DE CLUNY

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, à la suite peut-être des légions de J. César, une petite colonie romaine s'était fixée sur l'emplacement du village de Ribes. Sa situation à l'entrée de la partie supérieure de la vallée de La Beaume, sur une des voies qui reliaient la région plane du Bas-Vivarais à la montagne Cévenole et aux hauts plateaux explique le choix de cet emplacement. Le centre de cette station romaine était vraisemblablement au hameau du Prat. Des poteries très anciennes et des monnaies à l'effigie de l'empereur Gordien le jeune (1), trouvées par un cultivateur qui défonçait son champ, tout près de ce hameau, nous autorisent à l'affirmer.

Au III^e siècle sûrement et peut-être bien avant le III^e siècle, il y avait donc dans la petite plaine qui va du Mas de Dabert au Château, une petite colonie romaine qui dut s'imposer à la population indigène et lui apprendre la culture. On peut voir aussi un vestige de la domination romaine à Ribes dans les noms latins ou à peine démarqués du latin que portent beaucoup de maisons ou de terres (2).

Faut-il voir encore des vestiges romains dans les deux groupes de tombes primitives que l'on trouve aux quartiers du Serre et de Prade ? Peut-être. Elles correspondent exactement à la description que fait le savant chanoine Rouchier de tombes semblables découvertes à Veyras et à Creysseilles, près de Privas.

Elles ont la forme d'une gaine avec un espace arrondi pour loger la tête. Des pierres brutes cimentées avec soin formaient le couvercle du tombeau. La plupart de ces fosses sont accouplées

(1) Gordien le jeune régnait à Rome au milieu du III^e siècle (238-244).

(2) Petre (petra, pierre) Cumères (cucumères champ de concombres).... etc.

et l'une des deux affecte presque toujours des proportions moindres, ce qui semble indiquer la sépulture de l'homme et de la femme. Quelquefois on remarque près de l'une au de l'autre ou bien entre les deux et leur servant pour ainsi dire de trait d'union une tombe d'enfant, ce qui donne à ces tombes l'aspect de sépultures familiales (1).

En général elles sont orientées les pieds au soleil levant ou au midi. Elles sont creusées sur une faible profondeur, 25 ou 30 centimètres et sont restreintes au terrain gréseux. C'est tout à fait le cas de celles de Ribes : elle ne portent pas d'inscriptions ni d'ornement.

Le chanoine Rouchier les place à l'époque Gallo-Romaine, Albin Mazon à l'époque des dolmens (2).

Il est permis, pense M. Jean Régné d'assigner à l'époque Mérovingienne ou Visigothique dite barbare ces alvéoles creusées dans le roc. L'éminent archiviste hésiterait entre l'époque préceltique, celtique, gallo-romaine et barbare. L'époque à laquelle elles remontent demeure donc tout à fait incertaine.

De toute façon on peut affirmer que le pays était habité dès le commencement de l'ère chrétienne. Naturellement l'élément romain se méla peu à peu à l'élément barbare qui occupait déjà le sol pour former cette forte race gallo-romaine qui depuis...

Quand le christianisme vint-il apporter les lumières et la douceur de sa civilisation ? A quelle époque les prédicateurs de l'Évangile parurent-ils dans nos montagnes ? Quelles furent les réactions et la résistance du paganisme ? Autant de questions qui sans doute resteront sans réponse.

II

Il ne nous a pas été possible de connaître, même approximativement les origines de la paroisse. Ce que nous pouvons affirmer cependant c'est qu'elle est très ancienne. La « Charta vetus » ne la mentionne pas, il est vrai, mais outre que ce catalogue avait des lacunes nombreuses, il n'en reste que des fragments. On ne

(1) *Histoire du Vivarais*, Ch. ROUCHIER I, 236.

(2) Albin MAZON « *Voyage autour de Priyas* », p. 314.

peut donc conclure que les paroisses non mentionnées dans la vieille charte sont de fondation postérieure à celles dont elle a retenu les noms.

Peut-être date-t-elle du ix^e ou du x^e siècle. Ce qui est certain c'est qu'au xi^e siècle elle était sous la juridiction de l'évêque de Viviers.

En 1111 l'illustre évêque Léodegaire (1096-1116) détacha l'église de Ribes de la dotation de sa Cathédrale en faveur du prieuré clunisien de Ruoms. Six autres églises avaient été également démembrées, entre autres celles de Rosières, St-Alban-sous-Sampzon et Auriolles. L'évêque de Viviers investit le prieur Hugues de ces bénéfices et de tous les droits et honneurs qui y étaient attachés, à la charge seulement d'une redevance annuelle de 25 sols de la monnaie de Melgueil (1) pour la mense capitulaire (2).

Le démembrement des paroisses de Ribes, Rosières, St-Alban et Auriolles permet de faire remonter l'origine de Ribes comme celles de Rosières et d'Auriolles mentionnées par la « Charta Vetus » (950) au moins au x^e siècle.

Donc, à partir de 1111 Ribes relève des moines de Cluny et c'est le prieur de Ruoms qui est titulaire du prieuré de Ribes. Le prieuré de Ruoms remonte lui-même à la fin du x^e siècle. Il fut fondé par un riche et puissant personnage nommé Seguin qui pour le bien de son âme donna au Monastère de Cluny, gouverné alors par le saint abbé Mayeul, le lieu de Ruoms ainsi que quatre églises voisines avec tous les biens, dimes et revenus dont elles étaient dotées.

Les évêques de Viviers redevinrent titulaires de l'église de Ribes en 1259. La paroisse était donc restée un siècle et demi sous l'obédience des Bénédictins.

En résumé voilà donc deux dates certaines dans l'histoire de la paroisse. En 1111, sous le règne de Louis VI, l'évêque de Viviers Léodegaire cède l'église de Ribes aux moines de Cluny.

En 1259, sous St-Louis, la paroisse passe de nouveau sous l'autorité de l'évêque de Viviers.

(1) Melgueil : petite seigneurie de la région de Montpellier.

(2) Ch. Rouchier, Institutions monastiques dans le Vivarais au Moyen âge.